



## **Reprise des travaux à l'Assemblée nationale – Les régions ne doivent pas attendre la reconnaissance des statuts de métropole et de capitale**

**Québec, le 8 février 2016** - À l'aube de la reprise des travaux à l'Assemblée nationale, la Fédération québécoise des municipalités (FQM) demande au gouvernement d'accélérer le travail législatif à l'Assemblée nationale afin de livrer, dans les temps, la nouvelle gouvernance de proximité, promise aux régions pour l'automne 2016.

« Le nouveau ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, Martin Coiteux, doit se mettre rapidement au boulot s'il a l'intention de respecter les engagements de son prédécesseur en matière de législation municipale. Outre la gouvernance de proximité, le travail législatif du MAMOT est imposant et les échéanciers sont courts. Si des retards s'accumulent dans certains dossiers, comme dans les projets de loi sur les statuts de capitale et de métropole, nous demandons que les régions n'en fassent pas les frais », prévient Richard Lehoux, président de la FQM.

La Fédération rappelle également que le gouvernement s'est engagé, dans l'Entente de partenariat signée avec les municipalités, à présenter une politique visant à alléger la reddition de comptes des municipalités au gouvernement et à assurer la cohérence des exigences gouvernementales aux municipalités. La FQM demande que cette politique gouvernementale, inspirée du rapport Perrault, soit déposée rapidement en 2016.

### **Environnement et éducation**

Par ailleurs, les régions attendent avec impatience le dépôt du projet de refonte de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE), dont les bases ont été exposées dans le Livre vert du ministre de l'Environnement. « Les propositions de M. David Heurtel devront se matérialiser durant la présente session parlementaire. Une nouvelle relation entre le ministère de l'Environnement et les municipalités doit débiter au plus tôt, au bénéfice de nos citoyens, pour que nous puissions, ensemble, développer durablement nos territoires », réitère Richard Lehoux.

Également, le nouveau ministre de l'Éducation, Pierre Moreau, devra, dès les premiers jours de la session parlementaire, énoncer ses intentions relativement à la réforme des commissions scolaires, proposée dans le projet de loi n° 86 de son prédécesseur François Blais. « Les consultations sur cette proposition législative ont été reportées *sine die*. Il est primordial que les élus municipaux connaissent les intentions du gouvernement rapidement », poursuit M. Lehoux.

### **On voit loin pour notre monde**

Depuis sa fondation en 1944, la Fédération québécoise des municipalités s'est établie comme l'interlocuteur incontournable des municipalités et des régions du Québec. Visant constamment à défendre l'autonomie municipale, elle privilégie les relations à l'échelle humaine et tire son inspiration de l'esprit de concertation et d'innovation de ses quelque 1 000 municipalités et MRC membres.

– 30 –

Pour information :  
Manon Blouin  
Conseillère en communication  
418 651-3343, poste 269  
[mblouin@fqm.ca](mailto:mblouin@fqm.ca)